Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215601642-20260526-26_505-DE

Ploeren
KÊR PLOVEREN - MORBIHAN SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 26/05/2026

Nombre de conseillers en exercice 29
Nombre de conseillers présents..... 22
Nombre de votants..... 27

Le conseil municipal s'est réuni le vingt-six mai deux mil vingt-six à dix-neuf heures à la salle de la mairie, sous la présidence de Pascal LE BOUËDEC, Maire, suivant convocation du vingt-mai deux mil vingt-six.

Présents :
Pascal LE BOUËDEC, Maire.
Christine LE GOUËF, Jean-Louis BERTHOU, Chantal VÉDRUNES, Philippe CORDON, Marie-Christine GUILLET, adjoints au Maire.
Pierrick MARTIN, Nathalie THOMAS, Nelly BELLEC, Marc PISIGO, Cindy JACQUET, Claude CADIO, Christiane RIBES, Christophe BESCOND, Caroline BERNE, Serge KERN, Gaël LERAY, Michaël MALLE, Pierre-Nicolas GOUGEON, Catherine HUITRIC-GUILLEMOT, Karine NICO, Eric LORGEOUX conseillers municipaux.

Absents :
Bruno L'HER qui a donné pouvoir à Marie-Christine GUILLET
Patrick ROLLAND qui a donné pouvoir à Christine LE GOUËF
Patricia SOUHARD qui a donné pouvoir à Pascal LE BOUËDEC
Emilie PETIT qui a donné pouvoir à Chantal VÉDRUNES
Alexandre GUILLEMOT qui a donné pouvoir à Philippe CORDON
Catherine HERBIN - WAREMBOURG
Philippe ARMAND

Secrétaire de séance :
Christophe BESCOND

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26/505	FDGDON : DESIGNATION D'UN REFERENT FRELON ASIATIQUE ET D'UN RESPONSABLE COMMUNAL RAGONDIN	Jean-Louis BERTHOU

La FDGDON du Morbihan est une organisation professionnelle, régie par le Code Rural au service du monde agricole, des collectivités et des particuliers.

Elle est chargée de la surveillance, de la prévention et de la lutte contre divers organismes nuisibles du monde animal et végétal sur le département.

Ses missions sont les suivantes :

- Promotion dans les zones agricoles comme non agricoles des méthodes de lutte respectueuses de l'environnement contre les organismes classés nuisibles.
- Organisation des actions départementales de lutte contre les espèces animales ou végétales exotiques envahissantes.
- Vente de matériel de piégeage et d'effarouchement.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215601642-20260526-26_505-DE

Les missions d'utilité publique ou d'intérêt général s'inscrivent dans une démarche globale de soutien, d'aide et de conseil aux agriculteurs et aux collectivités.

Ainsi, par courrier en date du 20 avril 2026, la FDGDON a sollicité la commune de Ploeren pour désigner :

- Un référent frelon asiatique.
- Un responsable communal ragondin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE DESIGNER** Philippe ARMAND comme référent frelon asiatique et responsable communal ragondin.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Pascal LE BOUËDEC

MAIRIE DE PLOEREN (MORBIHAN)